



# coordination nationale **EAUX & RIVIERES HUMAINES**

adresse postale : CNERH moulin de L'Espinasse 42640 St Forgeux Lespinasse  
mail : [contact.cnerh@gmail.com](mailto:contact.cnerh@gmail.com)

## Charte

Les rivières, les étangs, les lacs, les plans d'eau et les canaux de France et d'Europe sont issus de la longue influence réciproque de la nature et de la société, dans une histoire qui dure depuis plusieurs millénaires. L'eau de notre environnement est un phénomène naturel et culturel, social et économique : toutes ces dimensions sont mêlées, seule une vision intégrative, globale, ouverte permettra de soutenir un développement durable.

Les signataires de cette charte, présents sur tous les territoires, s'engagent à :

- Entretien, valoriser, transmettre le patrimoine bâti autour de l'eau, particulièrement les dizaines de milliers d'ouvrages hydrauliques des moulins, étangs, plans d'eau canaux, forges, retenues...
- Favoriser les usages de l'eau comme ressource stratégique et précieuse dans une situation de changement climatique et au titre de la transition énergétique,
- Garantir la maîtrise de l'eau par la gestion de ses niveaux en période de crue et de sécheresse, avec un souci de soutien d'étiage,
- Permettre aux riverains de participer davantage aux décisions, notamment sur la prise en compte des multifonctionnalités des cours d'eau : économie, culture, loisir, paysage, sécurité.
- Protéger la biodiversité de tous les écosystèmes aquatiques et humides naturels ou artificiels, faune et flore aujourd'hui menacées.
- Œuvrer à la pérennité du vivant dans la conciliation des enjeux de l'environnement, de la société et de l'économie.

Afin de réaliser ces ambitions, la Coordination nationale Eaux et rivières humaines réalisera des dossiers et documents d'information à l'attention des administrations, des élus, des médias et du public. Elle informera les agences de l'eau sur chaque grand bassin hydrographique et veillera à ce que les politiques publiques garantissent réellement une gestion durable et équilibrée de l'eau.

La première mission que se donne la Coordination nationale Eaux et Rivières humaines est dictée par l'urgence : mettre fin à la politique actuelle de destruction irrémédiable des ouvrages au nom de la continuité écologique. Cette destruction, réprouvée par les riverains de ces ouvrages, est une erreur gravissime, sans précédent et sans équivalent, au regard des enjeux du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la transition énergétique et la préservation de la ressource en eau. La capacité à sortir de cette impasse sera la première

mesure de la volonté des politiques publiques de promouvoir des eaux et rivières humaines et de répondre à l'enjeu de la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Cette charte n'est ni un label, ni une caution, ni un outil de promotion : elle engage d'abord ceux qui la signent à contribuer à un travail commun, sincère, loyal, durable, pour une vision partagée des eaux et des hommes.

Oui, je soutiens la vision, l'engagement et les objectifs de la Coordination nationale eaux et rivières humaines.

Organisation (nom complet) : Association de Défense des Diques et du Chasseraç

Acronyme de l'organisation :

Objet (producteur hydro, moulins, étangs, irrigants, riverains, collectivités, autres...) :

Contact (fonction dans la structure ou à titre individuel) : Présidente

Nom : AGULHOU

Prénom : Veronique

Adresse : Le Faussac - 580 chemin du Faussac 07440 Les Salettes

Téléphone : 06.81.30.52.09

Mail : agulhou.veronique@orange.fr

Votre périmètre d'action :

National  Régional  Local

Votre bassin hydrographique (si vous intervenez sur plusieurs bassins, choisir celui où vous êtes le plus actif)

Adour-Garonne

Artois-Picardie

Loire-Bretagne

Rhin-Meuse

Rhône-Méditerranée-Corse

Seine-Normandie

Fait le 02-07-19 à Les Vans  
Signature



Philippe BENOIST

Paul BLANC-COQUAND

Patrice CADET

Charles-François CHAMPETIER

Albert HIGOUNENC

Christian JACQUEMIN

Francis LEFEVRE-VARY

Pierre MEYNENG

Paul Henry de VITTON de PEYRUIS

OCE (Observatoire de la continuité écologique)

Fédération EAF (Electricité autonome française)

Association de Sauvegarde des Moulins de la Loire

HYDRAUXOIS

Association de Sauvegarde des Moulins du Jura et de Franche Comté

ARPHOC

Association des moulins du Morvan et de la Nièvre

Association Valorisation du Patrimoine Hydroélectrique de Normandie

AAS des moulins de la Mayenne